



Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Cédrrière (tourbière boisée)	2.412
2	Pessière noire à mélèze (tourbière boisée)	1.392
3	Jeune mélèzaie à épinette noire (tourbière boisée)	2.397
4	Jeune sapinière à érable rouge (tourbière boisée)	1.585
5	Aulnaie tourbeuse	1.934
6	Pessière rouge à sapin (tourbière boisée)	0.292
7	Pessière rouge à sapin (tourbière boisée)	3.511
8	Tourbière ombrotrophe (anciennement boisée)	4.437
9	Tourbière ombrotrophe (anciennement boisée)	4.386
10	Sapinière à érable rouge (tourbière boisée)	3.508
11	Feuillus à peupliers (marécage)	0.100
12	Feuillus à peupliers (marécage)	1.147
13	Herbaciaie (marais)	1.025
14	Tourbière ombrotrophe	2.571
Total		30.697

Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	19.076
PUBLIQUE - AUTRE	0.000
PRIVÉE	11.621

11 Limite et numéro d'unité
 Limite d'arrondissement
 Limite de parc
 Propriété - Ville de Québec
 Propriété publique - autre
 Propriété privée



Source: Ville de Québec

Site 6-15

Tourbières du secteur des carrières

Ces milieux naturels non perturbés sont représentatifs des tourbières boisées que l'on trouve au nord de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles.

Le site au nord, entièrement privé et zoné agroforestier, est une tourbière boisée, d'environ 6 ha, composée de thuyas, d'épinettes noires et de mélèzes. Le site au sud, traversé par le ruisseau des Eaux-Fraîches, est une tourbière inondée d'environ 20 ha où l'épaisseur de la tourbe dépasse souvent un mètre. Il s'agit d'un habitat très prisé des castors qui y ont construit de nombreux barrages. Bien que l'inondation des milieux boisés jouxtant le ruisseau a entraîné la mort des arbres, ces chicots constituent un habitat important pour plusieurs espèces d'oiseaux nichant dans leurs cavités. La propriété municipale est zonée Utilité publique et est destinée à la conservation naturelle.

À l'est de la carrière, le lac Fripon et l'étang Bellevue présentent un assemblage de milieux humides variés et de peuplements forestiers relativement matures. Les propriétés municipales à l'étang Bellevue et en rives du lac Fripon sont dotées d'un zonage récréatif où prévaut la conservation naturelle, tandis qu'un zonage forestier est attribué aux autres propriétés. Quelques chalets bordent la rive ouest du lac Fripon. Ce secteur est inclus au bassin versant de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles.



Source: Del Degan, Massé